



Objectifs

- Maintien et Actualisation des Compétences de l'acteur
- PRAP IBC.
- Prévenir les risques professionnels spécifiques à l'activité
- et à l'entreprise en apportant des améliorations
- organisationnelles et techniques.



Public visé

Salariés qui ont dans leur activité une part importante d'activité ou de travail physique pouvant nuire à leur santé ou entraîner des efforts inutiles ou excessifs. Tout salarié concerné par la prévention des risques liés à l'activité physique.



Pré-quis

Avoir suivi une formation initiale et être titulaire d'un Certificat d'Acteur PRAP 2S. Maîtrise de la langue française.

Les pré-requis devront être validés par le participant ou l'employeur en nous retournant la fiche d'inscription complétée.



Durée

14 heures en présentiel.



Lieu

En INTRA, dans vos locaux



Effectif

De 4 à 10 personnes



Tarif

Contactez-nous pour un devis



Modalités et délais d'accès

Inscription après validation d'un devis et d'une convention ou d'un contrat de formation. Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum.



Responsables

Laetitia DOZ : Responsable administrative
Agnès FLAMME : Responsable pédagogique



Contact

Tél : 04.30.96.50.30

Site web : contact@dfg30.fr



Dates des formations

Consultez notre planning de formation sur notre site web www.dfg30.fr





Méthodes utilisées

- **Modalités pédagogiques** : Alternance d'apports théoriques et de mises en situation. Echanges thématiques, partage d'expérience, réflexion commune, mini-quizz, jeux de rôle.
- **Moyens et outils utilisés** : Salle de formation, vidéo projecteur, TV, supports visuels (power point, vidéos) + 1 fauteuil roulant à accoudoirs escamotables pour 5 stagiaires ; 1 lit médicalisé électrique pour 5 stagiaires ; des disques de pivotement ; des planches de transfert ; des draps de glisse ; du matériel de verticalisation ; 1 soulève personne ; des vidéos de présentation.
- **Matériel spécifique pour le secteur de la Petite enfance** : 2 mannequins nourrissons (moins de 8 mois) lestés ; 2 mannequins enfants (8 mois et plus) lestés ; 1 table à langer ; 1 tapis de jeu ; 1 transat ; 1 chaise haute ; biberons, assiettes et couverts ; 1 lit parapluie avec hamac et ouverture sur le côté ; 1 poussette.
- **Moyens humains** : Formateurs qualifiés dans l'animation de formation pour adultes, titulaires d'un certificat de formateur PRAP 2S et rattaché à un organisme habilité de niveau 1 (n° agrément : 1492104/2021/Prap-2S/O/08).



Méthodes d'évaluation

Tout au long de la formation, le formateur s'assurera de l'acquisition des notions par un questionnement, des demandes de reformulations etc. QCM pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique. Par ailleurs, une évaluation à chaud sera proposée en fin de formation aux participants à l'aide d'un questionnaire de satisfaction à compléter.



Accessibilité

Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : contactez notre Référente handicap Laetitia DOZ au 04 30 96 50 30.

Notre site est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, une place de stationnement leur est réservée.



Actualisation

La validité du certificat PRAP est fixée à deux ans et sa prolongation est conditionnée par le suivi d'un stage *Maintien et Actualisation des Compétences* (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative. Il est à noter qu'en cas de changement de poste ou de modification importante de l'environnement, une actualisation de la formation est nécessaire.



Documents

Un livret de formation sera remis à chaque stagiaire ou sera envoyé par mail. Un certificat de réalisation sera délivré au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique. En cas de réussite à l'épreuve certificative, délivrance du certificat d'Acteur PRAP 2S.

PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE ACTEUR PRAP 2S

La formation s'inscrit dans un principe d'acquisition de compétences et non uniquement de capitalisation de connaissances. En ce sens, le stagiaire sera amené à développer ses compétences en lien entre son poste de travail et la formation dispensée.

Accueil

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation
- Tour de table

Le dispositif PRAP

- La place de la prévention en entreprise
- Les différents acteurs de la prévention
- Le rôle de l'acteur PRAP

Les enjeux de la démarche PRAP

- Contexte et statistiques
- Les différents enjeux de la démarche PRAP

La place de l'activité physique dans l'activité de travail

- Définitions
- Accidents de travail et Maladies Professionnelles
- Analyse des accidents
- Situation de travail et charge de travail

Les principaux éléments de l'appareil locomoteur

- Le squelette, les os
- Le cartilage, les ligaments
- Les muscles, les tendons, les nerfs
- Fonctionnement d'une articulation mobile
- Fonctionnement de la colonne vertébrale

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur

- Les traumatismes et atteintes
- Les atteintes sur la colonne vertébrale
- Les syndromes canaux
- Les tendinites et ténosynovites
- Les bursites et hygromas
- Les affections vasculaires
- L'arthrose, l'arthrite
- Les Troubles Musculo-Squelettiques les plus courants

Les facteurs de risques de TMS

- Les facteurs biomécaniques
- Les facteurs environnementaux
- Les facteurs psychosociaux
- Les caractéristiques individuelles

L'analyse des causes

- Les causes

Amélioration des conditions de travail

- Elaboration de mesures de prévention
- Recherche de piste d'amélioration des conditions de travail

Les aides techniques à la manutention

- Les moyens mécanisés
- Les outils de préhension
- Les Equipements de Protection Individuelle

Principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Les limites des principes de sécurité physique et d'économie
- Les principes de la manutention

Exemple de fiche d'analyse d'une situation de travail

L'évaluation du potentiel patient

Les déplacements naturels

- Exemples de déplacements naturels

La relation aidé / aidant

Les aides techniques

Les principes de base

- Les position du soignant ou de l'aidant
- Les prises
- Les techniques de transfert

Le secteur de la petite enfance

Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi (ALM)

Epreuve certificative

- A partir de la grille d'évaluation certificative de l'acteur PRAP 2S